

Delémont, le 17 septembre 2020

Communiqué de presse

L'assemblée générale du Parti libéral-radical jurassien a pris position ce mercredi sur les objets fédéraux soumis à votation le 27 septembre prochain. C'est à l'unanimité que l'initiative de limitation a été refusée. Les autres objets ont tous largement été acceptés par les plus de 50 membres présents aux Franches-Montagnes. Le ministre Jacques Gerber, entouré de nombreux candidates et candidats au Parlement, a tenu un discours engagé et le mot d'ordre est de mobiliser au maximum les électeurs et de soutenir les listes PLR le 18 octobre prochain.

C'est donc sans surprise que l'assemblée du PLRJ a dit NON à l'initiative de l'UDC, à l'unanimité des membres présents. Il est illusoire de penser que de nouveaux accords puissent être négociés en 12 mois et accepter l'initiative de limitation reviendrait donc à voter la suppression des 7 accords concernés par la clause guillotine. L'Union européenne est un partenaire important pour la Suisse et il s'agit donc de préserver notre pays des conséquences négatives que l'acceptation de cette initiative provoquerait.

La modification de la loi sur la chasse a été acceptée très largement (1 voix contre et 5 abstentions). Elle permet de fixer des règles précises et claires et donne compétence aux cantons d'agir selon leur propre situation. La régulation de certaines espèces sera donc plus adaptée à chaque région.

C'est très largement également (5 non et 10 abstentions) que la modification de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct a été acceptée. L'augmentation des déductions pour les frais de garde et pour les enfants bénéficiera aux ménages de la classe moyenne, soumis à l'IFD. L'objectif est de rendre le travail plus avantageux. Les économies fiscales réalisées par les ménages permettront également de relancer la consommation et de soutenir notre économie.

C'est ensuite par 38 voix contre 10 (et quelques abstentions) que l'assemblée a accepté la modification de la loi sur les allocations pour perte de gain. Le congé parental reste la solution préconisée par le PLR mais le compromis de 2 semaines de congé paternité est équilibré et son financement acceptable.

Finalement, l'arrêté fédéral relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat a été accepté à une très large majorité (2 refus et 6 abstentions). Une des missions de l'armée est de garantir la sécurité du territoire de manière autonome. Cela passe par une défense aérienne fonctionnelle et efficace. Cette dernière ne peut et ne doit pas être sous-traitée. L'investissement, pris sur le budget ordinaire de l'armée, est nécessaire. Les affaires compensatoires bénéficieront à notre économie qui en a bien besoin.

Le comité directeur a également rappelé que la campagne pour les élections cantonales bat son plein et que les candidates et candidats PLR méritent le soutien des électrices et électeurs. En résumé : voter et faire voter les listes PLR le 18 octobre prochain.

Parti libéral-radical jurassien

Avancer ensemble.